

me d'habitude, pour toucher ses fermages. Cette fois encore, grâce à ses nouvelles plantations, le métayer se trouva en mesure. Son argent compté et en poche, la propriétaire déclara :

---C'est dans douze mois qu'expire votre bail, Penhoat ; vous comptez le renouveler, sans doute ?

L'homme se gratta l'oreille.

---Pour sûr que je tiens à la ferme, madame Kerlavos, voici que depuis mon ancien les Penhoat peinent sur cette terre ; mais les temps sont durs..., et le prix...

---Le prix, coupa sèchement l'avare, est au contraire trop modique. La ferme a augmenté de rapport...

---Grâce à mes défrichements, précisa maître Allar ; en récompense de la plus-value que je donne à Kerambellec par un surcroît de besogne, il est juste que j'obtienne une diminution de bail comme prime.

La veuve se récria :

---Comment ? le rendement de ma terre s'accroît et vous voudriez payer moins cher ?... Vous dérassonnez, mon brave !... Je sais que vos exportations de pommes de terre sont fructueuses ; elles s'obtiennent sur mon terrain ; j'en veux ma part.

Le métayer se rebiffa.

---Sans en avoir pris aucune à la peine ?... C'est vilain, ça ! madame Kerlavos. Si je gagne plus, j'ai accru aussi mes frais et mon travail. Ça m'appartient ça, et je ne vous en dois rien.

---Je n'entre pas dans ces considérations, décida la veuve. Je suis

maîtresse de mon bien et libre d'en disposer à mon idée. A la prochaine Saint-Michel, le bail sera surélevé de cent écus. Vous avez d'ici là pour réfléchir.

---C'est mal ! très mal ! s'indigna maître Penhoat... Vous voulez vous enrichir de mes peines ; ça ne vous portera pas bonheur, madame Kerlavos.

L'avare s'était levée.

---Il suffit ! conclut-elle. Je ne reviens jamais sur mes décisions. A vous de prendre un parti, de dénoncer ou de renouveler le bail.

---Ah ! s'exclama le métayer, le ciel vous punira !

La propriétaire eut un petit rire sec et supérieur... Et pourtant le poids de la justice immanente guettait son retour au logis.

Au 118e, la suppression du 4e bataillon avait amené tout un remaniement. Les compagnies licenciées de Morlaix versèrent leurs hommes dans leurs unités nouvelles venues de Quimper dans cette ville et Hervé Kervalos eut la surprise désagréable de tomber dans la section que commandait Yves Le Golven promu sergent.

Il était dur pour l'orgueil du jeune bourgeois d'être le subordonné de ce garçon qu'au pays il estimait d'une caste si inférieure à la sienne ; Hervé affecta le dédain envers son sous-officier.

Le sergent s'ordonna, malgré l'irritation de sa juste fierté, de ne point s'apercevoir de ce manège tant que la dignité de ses galons ne serait pas en jeu. Kerlavos s'imagina dès lors qu'il en imposait à son gradé, tant par sa fortune que